

6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient +33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu

# Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Espèces pélagiques Mercredi 7 Octobre 2020-Webex

Enrique Paz, président de ce groupe de travail a introduit la réunion en remerciant les participants et en rappelant, avec Aurélie Drillet (Secrétariat du CCSud), les consignes de bonne conduite pour ce type de réunion en ligne.

Les membres ont été informés que la réunion serait enregistrée et personne ne s'y est opposé.

Le compte rendu de la précédente réunion ainsi que l'ordre du jour ont été validés par l'ensemble des membres.

# 1. Thon Germon et Thon Rouge

En l'absence d'éléments nouveaux sur le Patudo, la présentation (disponible sur le site du CC SUD) d'Haritz Arrizabalaga (AZTI) s'est focalisé sur le Thon germon et le Thon rouge:

- Thon Germon: Haritz Arrizabalaga a présenté l'évolution du stock qui est aujourd'hui dans la partie verte du diagramme de Kobe. L'évaluation scientifique a été améliorée, elle est aujourd'hui plus robuste. En appliquant ce nouveau modèle aux règles actuelles de l'ICCAT, on obtient pour 2021 un TAC de 37 801 tonnes, soit une augmentation de 12,5%. Pour la gestion à long terme, il faudra se positionner sur la règle de gestion: continuer avec la règle provisoire actuelle ou sélectionner une des autres règles testées par les scientifiques. Pour l'année prochaine, le Chairman du panel 2 de l'ICCAT recommande d'appliquer la hausse de 12,5%.
- Thon rouge: L'objectif des scientifiques était de proposer un TAC pour 2021 et 2022. Cependant, la mise à jour du modèle à entraîner une grande instabilité, ce qui ne leur permet pas de faire une estimation. Les scientifiques recommandent donc de maintenir le TAC actuel, et de continuer à améliorer le modèle.

Miren Garmendia (OPEGUI) a rappelé le travail effectué par le CC Sud concernant le thon germon, et la non-prise en considération de son avis l'année passée par la Commission Européenne. Selon Miren Garmendia, il est nécessaire de prendre des décisions politiques, le travail scientifique étant déjà effectué.

Javier Vazquez (DG MARE) a présenté la position actuelle de la Commission, celle-ci est s'aligne avec celle du Chairman du panel 2 de l'ICCAT, soit une augmentation de 12,5% du TAC pour 2021. La Commission s'oppose également à toute discussion sur la clé de répartition du TAC (demande du Japon) avant qu'une réunion en présentielle soit possible.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient +33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu

La question du changement de la règle provisoire a ensuite été posée, Haritz Arrizabalaga confirme qu'une règle avec des limites de variation serait positive. Le maintien de la règle actuelle ne doit être que transitoire selon Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne), l'amélioration de la ressource étant en partie due à une forte sous-exploitation du stock, de nombreuses flottilles sont à l'arrêt prématurément. Toujours selon Jean-Marie Robert, de nouveaux éléments doivent être étudiés notamment la mortalité par pêche, il faudrait tester des taux différents : 0,85 : 0,9 : 0,95 x FRMD. Les professionnels demandent une révision de la règle de gestion.

Concernant le Thon rouge, Javier Vazquez (DG MARE) a précisé que la Commission était favorable au maintien du TAC et s'oppose à des discussions concernant la clé de répartition (demande de la Russie et Namibie). La Commission est aussi en faveur de la prolongation de la dérogation spécifique UE d'une année.

Serge Larzabal (CNPMEM) a fait part de la position des professionnels français concernant le Thon rouge, ils sont en faveur du maintien du TAC pour cette année, ils souhaiteraient cependant que certains points soient discutés pour 2022 : la possibilité de report de sous-consommation, possibilité de modifier la liste des navires en cour d'année, modifier les paramètre de la notification préalable (heure de débarque au lieu d'heure d'arrivée au port). Javier Vazquez a alors souligné que la Commission est en contact avec les Etats Membres pour évaluer les possibilités de telles modifications. La prochaine réunion du Panel 2 devrait avoir lieu en Mars 2021. Les discussions au niveau institutionnel sont en cours.

Les membres souhaitent que le CC Sud rédige un avis à la fois sur le thon germon et le thon rouge.

## 2. Groupes de travail Ad-Hoc

#### a. Sardine du Golfe

Enrique Paz a rappelé l'historique des réunions de ce groupe de travail (14 janvier et 1<sup>er</sup> juillet – Compte-rendu disponibles sur le site du CC SUD). Les membres sont dans l'attente de la finalisation des travaux scientifiques. L'obtention d'un accord reste l'objectif de ce groupe. Une prochaine réunion sera programmée une fois les travaux scientifiques terminés.

### b. Sardine ibérique

Les discussions de ce groupe ont abouti à l'adoption d'un avis durant l'été 2020. La réponse de la Commission était cependant contradictoire d'après Humberto Jorge (ANOPCERCO). Il souhaite que les Etats Membres soient plus impliqués.

#### c. Accord de Getaria

Enrique Paz a présenté l'accord de Getaria et les modifications effectuées suite aux discussions entre les différentes parties prenantes.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient +33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu

Les membres ont ensuite échangé sur la situation actuelle en lien avec la crise sanitaire. En Espagne, les prix étaient très bas, selon Enrique Paz, le quota a cependant été atteint, les mesures de stockages ont été utilisées ainsi qu'une fermeture de précaution.

En France, Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne) a expliqué que la campagne 2020 aura été une des campagnes les plus faibles en tonnage, s'il y a beaucoup d'anchois dans le golfe de Gascogne, celles-ci sont très petites.

Concernant le potentiel renouvellement de l'accord, le secteur français doit se réunir début Novembre, afin de définir une position nationale. Une réunion France-Espagne pourra donc avoir lieu après.

## 3. Chinchard

Sergio Lopez (OPP LUGO) a présenté l'historique des discussions du CC pélagique sur ce sujet et les questions à débattre au sein du CC SUD (présentation disponible sur le site du CCSud). L'ensemble des membres qui se sont exprimés (Miren Garmendia, Humberto Jorge, Torcuato Teixeira et Luis Vicente) étaient en faveur d'une meilleure évaluation de la situation et donc d'attendre une année de plus avant de valider le plan de gestion. Les membres sont également en faveur du plus grande collaboration entre le CC Pélagiques et le CC Sud sur ce sujet. Ignacio Fontaneda (Administration Espagnole) a finalement rappelé la position de l'administration; elle est en désaccord avec le plan de gestion proposé par le CC Pélagique.

### 4. Questions diverses

- Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne) a soulevé une question concernant le TAC de Chinchard. Celui-ci prenant en compte le Chinchard Commun et le Chinchard à queue jaune, ce qui implique des restrictions sur les deux espèces alors que seul le Chinchard commun devrait être concerné.
- -Enrique Paz, président du groupe, a informé les membres que Juan Manuel Trujillo avait contracté la Covid-19 est été aujourd'hui en rémission. Une lettre de sympathie lui sera transmise par le secrétariat.

### **BILAN**

- Les membres seront appelés à contribuer pour la rédaction d'un avis sur le Thon rouge et le thon germon
- Les discussions des différents GT Ad-hoc sont toujours en cours et de nouvelles réunions seront programmées pour la fin 2020/début 2021
- Le CC Sud transmettra son point de vu au CC Pélagique concernant le Chinchard